

## **Voyage en Pologne (Auschwitz-Cracovie) 27-29 mars 2009**

*Programme proposé par l'agence Netivim, spécialiste des voyages au cœur du patrimoine juif, pour les associations Beït Haverim, David & Jonathan et Les « Oublié(e)s » de la Mémoire*

### **Vendredi 27 mars 2009**

RV à Orly dans l'après-midi  
Vol et arrivée à Cracovie ; accueil à l'aéroport et transfert  
Installation à l'hôtel, dîner libre

### **Samedi 28 mars 2009**

Petit déjeuner et départ pour la visite guidée d'Auschwitz (déjeuner libre)  
Retour à Cracovie dans l'après-midi  
Temps libre, dîner libre

### **Dimanche 29 mars 2009**

Petit déjeuner et RDV au quartier juif « Kazimierz » (visite guidée)  
Déjeuner libre, après-midi libre  
RDV à l'hôtel en fin d'après-midi, pour le transfert à l'aéroport

*Horaires d'avion indicatifs (attention : les horaires des vols 2009 ne sont pas encore confirmés par Transavia) : aller 16h10-18h20 ; retour 20h25-22h40  
Programme et ordre des visites susceptibles de modifications*

**Sur une base d'au moins 30 participants, le prix par personne sera de 495 €.**  
(+15 € si nous sommes moins)

#### **Ce prix comprend :**

- le transport aérien au départ de Paris sur vols réguliers de la compagnie Transavia,
- la taxe d'aéroport, à hauteur de 108 €,
- les transferts aéroport – hôtel – aéroport,
- l'hébergement 2 nuits à l'hôtel Perla 3\* (NL) sur la base de chambre double (supplément single : 40 €),
- les petits-déjeuners,
- les visites mentionnées avec guides locaux,
- les droits d'entrées selon le programme,
- l'assistance logistique sur place,
- les taxes de séjour,
- l'assurance rapatriement.

#### **Il ne comprend pas :**

- les déjeuners et dîners,
- les dépenses à caractère personnel,
- l'assurance tous risques : 15 € par personne (en cas de souscription, chaque participant doit la prendre),
- modification en cas de changement de nom dans la liste des participants (conditions Transavia) : 40 €

#### **Modalités de paiement**

**L'acompte est de 30%**, soit 150 € par personne, payable à l'inscription (chèque à l'ordre de David & Jonathan ou du Beït Haverim). Le solde devra être payé 45 jours avant le départ.

#### **Conditions d'annulation**

- du versement de l'acompte jusqu'à 90 jours avant le départ :
  - en cas d'annulation du voyage pour tous les inscrits : frais = acompte,
  - en cas d'annulation partielle : sans frais jusqu'à 10% des places,
- de 89 jours à 60 jours avant le départ : 35% du prix du voyage par personne,
- de 59 jours à 35 jours avant le départ : 50% du prix du voyage par personne,
- de 34 jours à 10 jours avant le départ : 85 % du prix du voyage par personne,
- moins de 9 jours avant le départ et no show : 100 % du prix du voyage.

## Détail des assurances

L'assistance-rapatriement est incluse dans la proposition de base.

**Option assurance tous risques : 17 €** par personne. Cette assurance comprend :

- *assurance annulation* :

Remboursement des frais d'annulation dans les cas suivants :

- o décès, accident, maladie de l'assuré ou d'un membre de sa famille proche y compris maladies antérieures,
- o dommages graves, vol dans les locaux privés ou professionnels de l'assuré,
- o licenciement économique de l'assuré,
- o annulation pour un motif garanti, de la personne accompagnant l'assuré,
- o complications de grossesse.

Franchise de 3% du sinistre, minimum de 15 € / personne

- *assurance bagages* :

Indemnisation en cas de vol, destruction ou perte à hauteur de 800 €

Objets de valeur : 50 % du capital

Objets acquis sur place : 25 % du capital

- *assistance rapatriement* :

Assistance en cas de maladie, accident, décès

Frais médicaux : 5 000 € - Envoi de médicaments

Retour prématuré

Assistance juridique

Avance de caution pénale

Frais de secours, recherche et sauvetage : 800 €

- *interruption de séjour* :

Remboursement des prestations terrestres non consommées suite à un retour prématuré en cas d'interruption de plus de 3 jours.

En cas d'annulation, vous devez sous 5 jours informer l'agence Netivim par courrier recommandé avec accusé de réception ainsi que la compagnie d'assurance. Vous recevrez de la compagnie d'assurance, sous 8 jours, un dossier à constituer et à lui retourner directement.

Pour les mêmes raisons, n'oubliez pas d'emporter pendant votre voyage le contrat d'assurance, car vous êtes responsable de la déclaration des sinistres auprès de l'assureur dans un délai maximum de 5 jours, un retard pouvant entraîner un non remboursement.

Nous vous recommandons de veiller à vos effets personnels et de ne rien oublier lors de chacun de vos déplacements. Netivim décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration des bagages et effets personnels. Netivim ne saurait être tenu responsable des objets et bagages laissés ou oubliés lors d'un transport, d'un hébergement ou d'une visite et ne pourra garantir la restitution de ces effets personnels.

## Changement de nom dans la liste des participants

Il ne s'agit pas d'une assurance mais d'une pénalité (40 €), dans le cas où une personne inscrite se désisterait et se ferait remplacer par quelqu'un d'autre.

## Accompagnement

Le groupe devra désigner en son sein un ou plusieurs « Tour Leaders », qui auront à rassembler le groupe à des horaires définis, le conduire vers les points de RDV, intervenir auprès des prestataires (réception de l'hôtel, autocar, etc.), effectuer toutes les démarches sur place (répartition des chambres, vouchers, ...) et résoudre des problèmes divers n'est pas comprise dans la prestation. Un document nous sera remis dans lequel nous trouverons les points de RDV, ainsi que les coordonnées des prestataires et de nos contacts sur place en cas de nécessité.

Nous bénéficierons à l'arrivée et au départ des transferts en autocar entre l'aéroport et l'hôtel. Pour la visite d'Auschwitz, le car viendra nous chercher à l'hôtel. En revanche, pour la visite du dimanche matin, nous devons nous rendre directement au point de RDV en transport en commun.

## Bulletin d'inscription – Voyage Pologne 27-29 mars 2009

à adresser 13 novembre 2008 à Les « Oublié(e)s » de la Mémoire – Voyage en Pologne, Maison des Associations BP 60, 206 quai de Valmy 75010 Paris, accompagné d'un chèque d'acompte de 150 € à l'ordre de Les « Oublié(e)s » de la Mémoire

NOM Prénom : .....

Adresse postale : .....

Téléphone : .....

Adresse mel : .....